

LES ATOUTS DU RÉSEAU

Une solution durable et respectueuse de l'environnement

Le réseau valorise une ressource locale et vertueuse, la géothermie, et participe ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique. En réduisant l'utilisation des énergies fossiles, le réseau évite les émissions de gaz à effet de serre.

Il améliore ainsi la qualité de l'air et participe à la conversion énergétique du territoire.

Sur ce projet, Coriance met ses compétences au service des abonnés et usagers pour leur fournir un service de qualité et une énergie à la fois alternative, de proximité, durable et économique.



CONTACTEZ-NOUS !

contact.evdb@groupe-coriance.fr

www.energie-verte-dugny-lebourget.fr



Groupe Coriance



@coriance



@Groupe_Coriance

La maîtrise du coût de l'énergie

Le tarif est compétitif et stable dans la durée car il n'est pas lié aux fluctuations des prix des énergies fossiles. Le réseau de chaleur bénéficie du taux de TVA réduit à 5,5 %. L'abonné n'a plus besoin d'envisager un remplacement de sa(es) chaudière(s) puisque EVDB assure l'entretien des matériels de production et de transport de chaleur.



Le confort thermique garanti

La conduite et l'exploitation des moyens de production, du réseau et des sous-stations sont assurées par un personnel d'exploitation dédié joignable 24h/24 et 7j/7. L'absence de chaudière dans les immeubles élimine les risques d'incendie et les nuisances sonores.

Création d'un réseau de chauffage urbain à Dugny-Le Bourget

TOUT SAVOIR SUR LA CRÉATION DU RÉSEAU

DE 2023 À 2030



L'énergie est notre avenir, économisons-la !



LE RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN DE DUGNY-LE BOURGET

Energie Verte de Dugny-Le Bourget - EVDB, filiale à 100 % du Groupe Coriance, a été retenue par Paris Terres d'Envol pour la création et l'exploitation d'un réseau de chaleur sur les communes de Dugny et du Bourget, dans le cadre d'une concession de service public.

Le réseau distribuera une chaleur produite localement et à 90% par des énergies renouvelables. En évitant chaque année les émissions de 15 600 tonnes de CO₂, le réseau deviendra un véritable atout pour accélérer la conversion énergétique du territoire.

Au-delà des bénéfices environnementaux, le réseau permettra aux habitants de Dugny et du Bourget de disposer d'un prix de la chaleur compétitif et stable dans la durée (décorrélé du prix des énergies fossiles).

A terme, le réseau alimentera plus de 9 000 équivalents-logements dont l'aéroport du Bourget et le Village des médias qui accueillera, pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, 1 500 journalistes du monde entier. Près de 85 GWh de chaleur seront distribués par an.

En 2025, une centrale géothermique sera mise en service. Elle comprendra un doublet de géothermie associé à des pompes à chaleur et 4 chaudières gaz utilisées en appoint et secours.

©SOLIDEO - Projets ouvrages olympiques



VILLAGE DES MÉDIAS

La centrale s'intégrera parfaitement dans son environnement, plusieurs équipements sont prévus : un espace biodiversité, un potager urbain et un terrain multisport. 275 m² de panneaux photovoltaïques seront installés sur le toit de la centrale.



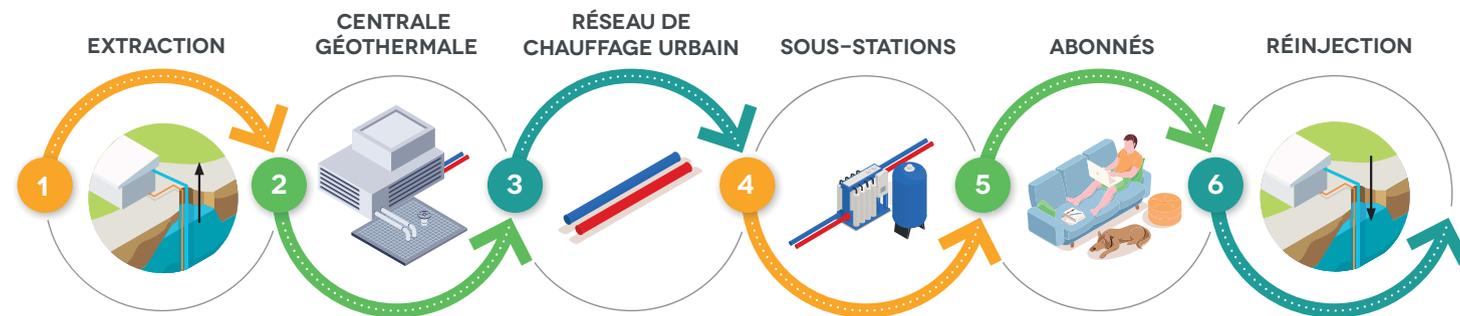
CHAUFFERIE

PÉRIMÈTRE DU RÉSEAU DE CHALEUR



AÉROPORT PARIS-LE BOURGET

© abcorporate-aviation



Le puits producteur de 2 km de profondeur descend jusqu'à la nappe phréatique pour prélever l'eau chauffée grâce à la roche.

Les calories de l'eau géothermale sont récupérées via un échangeur et acheminées vers le réseau de chaleur urbain.

Le RCU transporte la chaleur de la centrale vers les sous-stations qui desservent les réseaux secondaires.

L'échangeur thermique situé dans la sous-station transfère la chaleur du réseau primaire au réseau secondaire.

L'utilisateur bénéficie du chauffage et de l'eau chaude sanitaire à un coût bas et stable.

Une fois les calories récupérées par le réseau, l'eau géothermale est restituée à la nappe grâce au puits réinjecteur.

QU'EST-CE QU'UN RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN ?

Un réseau de chaleur, c'est le principe du chauffage central appliqué à l'échelle d'un quartier ou d'une ville.

Concrètement, ce sont des canalisations enterrées sous la chaussée qui acheminent de l'eau chaude jusqu'aux bâtiments desservis par le réseau de chaleur pour les alimenter en chauffage et en eau chaude sanitaire.